

*PROJET DE LOI  
DE PROGRAMME RELATIF  
A  
LA MISE EN OEUVRE  
DU  
GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT*

ADOPTE LE 1er OCTOBRE 2008 en première lecture  
par l'Assemblée Nationale

Prochaine étape : le passage au Sénat (Janvier 2009)

Adoption : avant la mi 2009

Le projet de loi reprend les engagements du Grenelle Environnement en les précisant et en les complétant

( notamment à partir des propositions émises par les comités opérationnels mis en place à la suite des tables rondes )

Il fixe les objectifs et propose un cadre d'action, une gouvernance et des instruments et mesures renouvelées afin

- de lutter contre le changement climatique
- de protéger et restaurer la biodiversité et les milieux naturels
- de mieux prévenir les risques contre pour l'environnement et la santé

Il vise à assurer une croissance durable

Il impose que les politiques publiques promeuvent un développement durable

La reconnaissance de l'urgence écologique

L'impératif d'une diminution des consommations en énergie, eau et autres ressources naturelles

La nécessité de préserver les paysages

## ***LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE***

- Au premier rang des priorités
  
- Confirmation de l'engagement pris par la France de diviser par quatre ses émissions de G.E.S. entre 1990 et 2050
  
- Les mesures porteront en priorité :
  - . sur la baisse de la consommation d'énergie des bâtiments
  
  - . sur la réduction des émissions de G.E.S. des secteurs de transport et de l'énergie
  
  - . sur la plantation d'arbres et de végétaux pérennes

## ***REDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ENERGIE DES BATIMENTS***

- Mise en place d'un plan de rénovation énergétique et thermique des constructions
- *Renforcement de la réglementation thermique aux constructions neuves*
  - dans le neuf, la mesure basse consommation ( < 50 Kwh/m<sup>2</sup>/an) à partir de 2012  
par anticipation dès fin 2010 pour les bâtiments publics et tertiaires
  - dans l'ancien, un objectif de réduction de 38 % d'ici 2020  
rénovation complète de 400.000 logements/an à compter de 2013
- Audit d'ici à 2010 de tous les bâtiments de l'Etat et de ses établissements publics avec engagement de leur rénovation d'ici 2012
- *Rénovation de l'ensemble du parc de logements sociaux*
  - Avant 2020, les travaux sur les 800.000 logements dont la consommation d'énergie > 230 kwh d'énergie primaire/m<sup>2</sup>
  - avec développement d'outils d'incitation financière

# ***REDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ENERGIE DES BATIMENTS***

- ***Programme ambitieux de rénovation thermique***

- 400.000 rénovations complètes/an à partir de 2013
- des échéances réduites pour les bâtiments publics
- 180.000 logements sociaux rénovés en zone ANRU

## L'URBANISME

- Incitation à établir **des plans climat territoriaux** avant 2012
- **L'urbanisation devra prendre en compte :**
  - la lutte contre la régression des surfaces agricoles et naturelles
  - la lutte contre l'étalement urbain et la déperdition d'énergie
  - la revitalisation des centre-villes
  - la préservation de la biodiversité
  - la création ou la restauration de la continuité écologique
  - une conception de l'urbanisme qui soit globale
  - une gestion économe des ressources et de l'espace
- Les actions ou opérations d'aménagement objet d'une étude d'impact doivent faire l'objet d'une étude de faisabilité sur le potentiel de développement en énergie renouvelable de la zone
- Pour les EPCI ayant compétence d'organisation de transport collectif, la participation pour voirie et réseaux pourra être étendue au financement de ces modes de transport.

# **TRANSPORTS**

***L'objectif : réduire les émissions de G.E.S. de 20 % d'ici 2020***

## ***Transport de marchandises : la fin du « tout routier »***

- développement des autoroutes de la mer et des autoroutes ferroviaires vers l'Espagne, le Portugal et l'Italie ;
- mise en place en 2011 d'une éco redevance kilométrique sur les poids lourds pour l'utilisation du réseau routier national non concédé et des voies des collectivités territoriales susceptibles de subir un report de trafic ;
- évolution de la part de marché du non-routier et non aérien de 14 % à 25 % à l'échéance 2022 et croissance de 25 % de la part de marché du fret non routier d'ici 2012.

# TRANSPORTS

- ***transport aérien*** : à l'horizon 2020, les objectifs retenus sont *une réduction par passager-kilométrique de 50 % de la consommation de carburant et des émissions*

de dioxyde de carbone des avions, une réduction de 80 % des émissions d'oxydes d'azote et une réduction de 50 % du bruit perçu

- ***Un schéma national des nouvelles infrastructures de transport tous modes*** sera réalisé en 2009

# TRANSPORTS

## ***Transport de voyageurs : priorité aux transports collectifs***

- au niveau local, l'Etat consacrera, d'ici 2020, 2,5 milliards d'euros à une première tranche du développement des transports urbains en site propre (hors Ile-de-France), la totalité du programme représentant à terme pour l'Etat, 4 milliards d'euros ;
- 2 000 km de lignes à grande vitesse seront lancés d'ici 2020 et 2 500 km de lignes à grande vitesse supplémentaires seront étudiés tandis que le réseau classique sera mis à niveau par priorité ;

## *ENERGIE*

- Adaptation des normes de consommation énergétique des produits (étiquetage, suppression des appareils et véhicules les plus consommateurs)
- renforcement du dispositif des certificats d'économies d'énergie
- Généralisation des bilans en énergie et en G.E.S. pour les entreprises de + de 250 salariés
- Diversification du bouquet énergétique (20 % énergie renouvelable en 2020)
- Equipement d'un dispositif de captage et de stockage de carbone pour les nouvelles centrales à charbon
- Meilleure valorisation et amendement plus strict de la production d'électricité d'origine hydraulique

## ***BIODIVERSITE***

- Elaboration d'une **trame verte et bleue** d'ici 2012
- Renforcement de la stratégie nationale de la biodiversité
- Mise en place dans les 5 ans de plans de conservation et de restauration des espèces végétales et animales en danger critique

## ***EAU***

- Atteindre ou conserver d'ici 2015 le bon état écologique ou le bon potentiel pour l'ensemble des masses d'eau
- Doubler la quantité de masses d'eau en bon état d'ici 2015
- Interdiction d'utiliser des phosphates à compter de 2012
- Définition d'ici 2012 de plans d'action pour protéger les 500 captages les plus menacés
- Amélioration de la mise aux normes des stations d'épuration
- Renforcement de la surveillance des milieux aquatiques

# ***AGRICULTURE***

Inciter et accélérer la transformation de l'agriculture pour concilier les impératifs de production quantitative et qualitative, de sécurité sanitaire, d'efficacité économique

Contribuer à l'équilibre écologique du territoire

# ***PREVENTION DES RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE***

- Mieux connaître, encadrer l'usage des substances à effets nocifs
- Maintenir la qualité de l'air extérieur et intérieur
- Lutter contre le bruit et les émissions de lumière artificielle excessifs
- Prévenir les risques majeurs énergétiques, technologiques et nanotechnologiques
  - . plan national d'adaptation climatique pour les différents secteurs d'activité

## ***PREVENTION DES DECHETS***

- Réduction de la production de déchets : 5 kgs/an/hab
- Augmenter le recyclage matière et organique :
  - 35 % en 2012
  - 45 % en 2015
- limiter les quantités énumérées ou stockées : 15 % à l'horizon 2012

## ***ETAT EXEMPLAIRE***

- Une étude d'impact des dispositions législatives projetées
- Achats publics respectueux de l'environnement
- Bilan des émissions de G.E.S. en 2009 pour toutes les administrations
- Révision progressive des aides publiques